



Direction Générale des Services

## DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, Corinne MASCALA,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Donne délégation de signature à :

*Monsieur Bruno VAN DOOREN, Conservateur Général des Bibliothèques, Directeur du Service Commun de Documentation (SCD),*

à l'effet de signer :

- les ordres de missions temporaires concernant tous les CF3 qui composent le CF2 917,
- les états de remboursement de frais engagés par les missionnaires sur ces mêmes budgets.

La présente délégation prend effet au 24 mai 2016.

Fait à Toulouse,  
Le 25 mai 2016

Le délégataire,

  
Bruno VAN DOOREN

La Présidente,

  
Corinne MASCALA

